

Permutations 2007 Bilan du département de Seine-Saint-Denis

Comme nous l'avions prévu, les nouveaux barèmes n'ont pas permis l'augmentation des départs.

2635 collègues ont participé aux permutations (620 ont fait une demande au titre du rapprochement de conjoint).

201 collègues ont obtenu une permutation : 6 seulement n'étaient pas en rapprochement de conjoint, mais avaient un dossier de 500 points.

2434 collègues n'ont donc pas eu satisfaction **dont tous les collègues demandant une permutation pour «convenances personnelles».**

Analyse :

- 466 collègues demandaient le 77, seulement 7 collègues ont obtenu soit 1,5% de satisfaction. Or nous avons appris que l'Inspecteur d'Académie du 77 annonce qu'il sera déficitaire.
- 300 collègues demandaient le 94. 45 ont obtenu satisfaction soit 15 %.
- 766 collègues sur 2635 font une demande de permutation pour retourner dans un des départements de l'académie.
- 425 demandeurs d'un «rapprochement de conjoints» n'ont pas obtenu satisfaction aux permutations nationales.

Le 23 mai, nous sommes intervenus au Ministère pour préciser les difficultés du département. Celui-ci a reconnu l'importance de ce dossier et envisage la tenue d'un groupe de travail à ce sujet.

Nous demandons que ce groupe de travail se tienne dès la rentrée.

Le ministre De Robien avait annoncé 80 à 90 % de satisfaits pour ce qui concerne les rapprochements de conjoints. En Seine Saint Denis, c'est seulement 30%...

Ce mépris des situations humaines dans lesquelles exercent les enseignants dans un département difficile est à l'image des conditions de travail qui sont faites aux enseignants et aux élèves de ce département.

Le SNUipp FSU a des propositions à faire au Ministre, notamment pour permettre à des jeunes issus de Seine-Saint-Denis de devenir enseignants.

Pour enseigner, il faut passer un concours après avoir obtenu une licence. C'est très long pour des jeunes qui n'ont pas d'autonomie financière. Nous proposons que l'Etat finance leurs études contre un engagement à enseigner quelques années dans le 93.

Nous pensons que le logement des fonctionnaires est une vraie difficulté en Seine Saint Denis. Des solutions peuvent et doivent être trouvées dans ce domaine en relation avec les villes et la Préfecture.

Pour qu'un département reste attractif, il faut aussi que les conditions de travail y soient correctes : effectifs, conditions matérielles, RASED complet,... C'est loin d'être le cas, ce qui explique la demande de départ d'un quart des enseignants des écoles.

EXEAT 2007

831 collègues ont déposé un dossier d'exeat :

- 368 demandes au titre du rapprochement de conjoint (84 pour le 77 et 11 pour le 94)
- 35 demandes pour convenances personnelles sont faites par des collègues ayant plus de 15 ans d'ancienneté dans le département.

A l'issue des différentes CAPD du mois de juin, 175 exeat ont été accordés par l'Inspecteur d'Académie alors qu'il envisageait d'en accorder que 120 fin mai.

Le mécontentement de la profession suite aux résultats des permutations, notre action au Ministère, l'ont amené à augmenter sensiblement le volume d'exeat, même si le compte n'y est toujours pas.

Nous avons obtenu en CAPD que l'exeat soit accordé au titre de la grande ancienneté dans le département à partir de 24 ans (au lieu de 27).

Dès la rentrée, ensemble, nous porterons ce dossier au Ministère et à l'Inspection Académique pour que le droit à muter soit le même dans toute la France, y compris en Seine-Saint-Denis.

